



Direction
Référence : EAU/AUT17/1069/R23.2
Dossier suivi par : Service autorisations - ASR
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville
d'Echternach
2, Place du Marché
L-6460 Echternach

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1



Requérant(s)	Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduares de l'est (SIDEST)
Objet	Construction du bassin d'orage "rue du Pont" avec station de pompage contre les crues à Echternach
Localité(s)	Echternach
Commune(s)	Echternach

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter
Service autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation